Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 48 (1912)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIIIme ANNÉE

N° 18.

LAUSANNE

4 mai 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La subvention fédérale en faveur de l'école primaire*, (suite). — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. Allemagne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Comment faut-il procéder pour avoir constamment tout son monde occupé ?* — *Leçons de choses.* — *Vocabulaire.* — *Dictées.* — *Comptabilité.*

LA SUBVENTION FÉDÉRALE EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE (*Suite*).

On a critiqué, ici et là, le fait que plusieurs cantons abandonnent une partie trop considérable de la subvention à la disposition des communes, se privant souvent ainsi des moyens nécessaires à la réalisation de projets d'une certaine envergure. C'est pourquoi il a été proposé que l'article 6 de la Loi fédérale sur la matière soit revisé dans ce sens que les cantons ne pourraient abandonner aux communes que le 50 °/o du montant de la subvention.

Personne ne contestera le bien fondé des demandes citées en premier lieu ; elles sont toutes pleinement justifiées. Mais il est permis d'espérer qu'elles ne nuiront pas à ce qui est le but principal auquel doit tendre le corps enseignant suisse tout entier : l'augmentation de la subvention accordée à l'école primaire, qui a encore besoin de beaucoup d'encouragement et dont le développement profite du reste tout naturellement aux établissements d'instruction supérieure.

De nombreuses raisons militent aujourd'hui, comme en 1907 déjà, en faveur d'une augmentation de la subvention fédérale, en premier lieu le renchérissement progressif de tout ce qu'il nous faut pour vivre, ce qui entraîne une augmentation constante des dépenses des cantons pour l'école ; elle a été, en moyenne, de 2,5 millions pendant les 7 dernières années. En 1903, le montant de

la subvention fédérale constituait $^1/_{18}$ des dépenses totales; aujourd'hui, il ne forme plus que $^1/_{30}$. Ai-je besoin de m'étendre longuement sur la situation matérielle du corps enseignant? Je me bornerai à constater qu'un commis de poste, dont la préparation est moins longue et moins coûteuse que celle d'un instituteur, débute par un traitement de 2000 fr. qui s'augmente de 400 fr. tous les 3 ans pour atteindre 4000 fr. après 15 ans de service. Les membres du corps enseignant qui touchent des augmentations, — tous n'en reçoivent pas encore, — arrivent au maximum après 20, 25 ou 30 années de service; et encore celui-ci est-il très sensiblement inférieur à ce que reçoivent les fonctionnaires cités plus haut. Il faut encore dire que, par suite de la mise en vigueur de la nouvelle organisation militaire, la Confédération a augmenté ses exigences concernant l'enseignement de la gymnastique. Celui-ci est devenu obligatoire pour les élèves garçons des trois premières années scolaires, ce qui a occasionné de nouvelles dépenses aux cantons. Il n'est que juste que la Confédération y contribue pour une bonne part. Depuis 1903, toute une série de cantons ont pris des mesures pour la protection de l'enfance et pour l'éducation des enfants anormaux et faibles d'esprit. Le nouveau Code civil contient à ce sujet des dispositions précises qui sont une source de nouvelles dépenses pour les cantons et pour les communes.

En 1907, quand la demande de revision de la Loi sur la subvention scolaire fut adressée aux Chambres fédérales, la situation financière de la Confédération semblait permettre une augmentation des dépenses dans ce domaine. Et aujourd'hui? Y a-t-il lieu d'espérer que ce projet se réalise prochainement? Les recettes douanières n'ont fait qu'augmenter d'une année à l'autre, mais ont été aussitôt plus que compensées par des dépenses, — en partie non prévues, — auxquelles l'Etat ne pouvait pas se soustraire. Malgré la situation financière moins favorable qu'en 1907, l'école primaire ne peut renoncer à une augmentation de la subvention fédérale, si elle veut suivre la voie du progrès et faire honneur aux tâches nouvelles qui lui incombent aujourd'hui. Aussi la *Société suisse des instituteurs* a-t-elle, dans son Congrès de Bâle, au mois d'octobre dernier, adopté la résolution suivante : « Les Chambres fédérales,

vu le renchérissement constant de la vie, les augmentations des dépenses cantonales pour l'école, la situation économique peu satisfaisante du corps enseignant, l'urgence de la réforme scolaire, les nouvelles dépenses pour la protection de l'enfance, sont invitées à donner suite à la motion prise en considération en 1908, aussitôt que la Loi sur les assurances sera entrée dans le domaine de la réalisation. Elle estime que la subvention actuelle devrait être pour le moins doublée. En examinant la revision de la Loi sur la subvention scolaire, les Chambres fédérales sont invitées à étudier la question de savoir si les subventions actuellement accordées aux écoles professionnelles ne pourraient être étendues aux écoles secondaires des deux degrés. » La résolution ci-dessus a été transmise aux autorités fédérales. L'avenir nous renseignera sur les résultats de cette démarche. Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD.— **Un nouveau collège.**— La ville d'Yverdon a inauguré, lundi 29 avril, son nouveau bâtiment scolaire de la rue Pestalozzi. Au dire des visiteurs tout y est bien compris et le bâtiment fait honneur aux autorités et à l'architecte. Si les enfants qui passeront dans ce bel édifice et sur ces bancs tout neufs, n'en sortent pas meilleurs sous bien des rapports que leurs devanciers, ce ne sera, certes, ni la faute des autorités, ni celle du corps enseignant d'Yverdon. Rien ne manque à ce nouveau bâtiment : chauffage central, gaz, électricité, sonneries électriques, nettoyage par le vide, douches, toilettes et lavabos. Les salles sont gaies et agréables à l'œil ; les vestibules sont ornés de panneaux représentant des scènes de la vie scolaire : rondes de fillettes, garçons jouant avec un ballon, d'autres aux billes ou encore à saute-mouton. Ces peintures sont du plus joli coup d'œil.

Au sous-sol se trouvent un grand et beau local de gymnastique avec plancher suédois et les appartements du concierge. En résumé, le nouveau bâtiment scolaire réunit toutes les perfections modernes; deux seules omissions: la date de la construction et le buste du grand pédagogue dont l'école porte le nom. L'oubli est encore réparable. A. D.

*** **Ecole de dentelles.** — Il en existe une à Coppet et elle rend de grands services aux jeunes filles désireuses de posséder un gagne-pain accessoire, leur permettant de gagner quelque argent pendant les longues soirées d'hiver et en dehors des heures de travail ordinaire. Cette intéressante école est due à l'initiative de Mme André Monastier, dont l'activité a assuré la marche régulière du travail. Durant cette dernière année (avril 1911-1912) l'école a vu doubler son activité. Au début de ce nouvel exercice elle a d'importantes commandes à exé-

cuter; la direction sera heureuse de partager ce travail avec celles des élèves qui en exprimeront le désir. Les élèves amateurs sont également admises avec plaisir. Plus de quatre-vingt- sept inscriptions ont été reçues cet hiver, ce qui porte à six cents le chiffre des élèves formées par l'Ecole. Une exposition des travaux exécutés a eu lieu au musée Rath, à Genève; elle a fait l'admiration des connaisseurs et a permis de constater avec quelle conscience et quel sérieux on travaille à l'Ecole de dentelles de Coppet.

Il y a lieu de féliciter et de remercier Mme Monastier pour son intelligente entreprise, qui cherche ainsi à remettre en honneur les travaux féminins que l'on délaisse passablement de nos jours. A. D.

*** **Divers.** — En raison des services rendus et comme témoignage de vive reconnaissance, les autorités communales de Villars-Tiercelin viennent d'augmenter de 100 francs le traitement de M. Payot, instituteur de la localité. Nos remerciements aux autorités et nos félicitations au bénéficiaire de ce pratique encouragement.

La brochure de M. Roger-Bornand, pasteur à Moudon, et qui a pour titre : *Le respect et l'enfant*, vient de paraître. Nous avons parlé de ce travail en son temps et nous ne saurions encore qu'en recommander la lecture à tous nos collègues et d'une façon générale à tous les parents et à tous ceux qui s'occupent des enfants.

*** **Choses et autres.** *Pédagogie japonaise.* — Une revue pédagogique américaine nous livre le secret du patriotisme et de l'esprit de dévouement des Japonais. Le sens du devoir est la clef de voûte de toute la morale japonaise. Aux écoliers du pays, on ne dit rien de leurs droits. Quand, chez nous, on parle des droits électoraux à nos élèves garçons, au Japon on donne une semblable leçon, mais on fait comprendre aux élèves qu'il s'agit non d'un droit mais d'un devoir. Cette différence d'interprétation a une grande valeur: le petit jaune ne dit pas: «J'ai le droit de vote, donc, si je veux, j'irai voter! mais il pense que c'est un devoir et il l'accomplit comme celui de défendre sa patrie ou de respecter ses parents. » A. D.

NEUCHATEL. — **Les examens primaires. Les examens d'Etat. La rentrée.** — Les « examens », ce cauchemar de beaucoup, sont donc passés. Ils débutent toujours dans notre canton par les examens de sortie que l'on fait subir à tous les enfants qui ont accompli normalement les sept années de scolarité primaire prévues par la loi. On a dispensé de cet examen les élèves qui, pour diverses raisons, n'étaient pas parvenus à parcourir complètement le cycle des études primaires. Ceux-là sont libérés à la fin de l'année scolaire dans laquelle ils atteignent leurs 14 ans, sans subir l'épreuve de sortie.

Evidemment, comme tout examen, celui-là est une loterie malgré le soin mis à apporter des épreuves d'une portée générale et pratique. Il doit être mené trop rapidement puisque, dans un laps de temps qui dépasse rarement quatre heures, on examine les élèves en orthographe, composition, arithmétique pratique, calcul mental, géographie, histoire, arithmétique théorique, instruction civique, grammaire, lecture, écriture et dessin.

Les avis sont naturellement partagés sur la valeur et le mode de faire subir ces

épreuves. Peut-être faut-il penser qu'on expérimente diverses manières de faire et qu'on s'arrêtera finalement à celle qui paraîtra la plus rationnelle... on n'ose guère dire à celle qui répond le mieux à une pédagogie bien entendue, car ne serait-ce pas de supprimer les examens? considérés plus ou moins comme base de jugement pour apprécier toute la scolarité et établir des statistiques.

Ajoutons, pour éviter d'emblée tout mal entendu regrettable, que nul ne suspecte dans notre corps enseignant les excellentes dispositions et la grande bienveillance des experts, commis par l'Etat à ces examens. Ils savent aussi bien que nous la situation.

* * *

Après ces examens de sortie qui n'intéressent que les classes de dernière année de scolarité primaire, viennent les examens de toutes les classes. Ils ont lieu généralement le même jour dans toute l'étendue du canton. Cette année c'était le 2 avril que les épreuves écrites devaient se faire.

Il est des localités où ce jour est revêtu encore d'une certaine importance, car c'est le seul jour d'examen de toute l'année. C'est le jour redoutable où on juge le maître ou la maîtresse et c'est aussi le seul jour où les membres de la Commission scolaire mettent les pieds en classe. Les épreuves imposées sont préparées par le Département de l'Instruction publique.

Il est d'autres localités — c'est, je crois, la majorité, — où les examens sont trimestriels et ne tendent tous les trois mois qu'à porter sur les matières étudiées pendant le trimestre se terminant au jour de l'examen. Ce mode de procéder a beaucoup d'adeptes et où les Commissions scolaires veulent bien s'intéresser aux écoles dont elles ont la direction et le contrôle, il est meilleur que le précédent, ne serait-ce qu'au point de vue de la promotion des élèves, qui peut se décider dans un sens ou dans l'autre, grâce à des notes triples ou quadruples, données pour chaque branche principale du programme. En usant de cette façon, les épreuves sont préparées par les membres du corps enseignant.

* * *

Enfin viennent les redoutables examens qu'on fait subir à ceux et à celles qui se destinent à l'enseignement. Ce sont les examens d'Etat ! L'*Educateur* en a déjà beaucoup parlé et il est bien superflu de revenir sur cette question très complexe chez nous, par suite de la multiplicité des écoles préparant des candidats, des ressources restreintes qui, forcément, entravent une réforme désirable, reconnue même nécessaire, et surtout d'une foule de détails et de divergences qui restent à régler. Citons, toutefois, comme fait nouveau, la représentation du corps enseignant primaire dans le jury des examens d'Etat. C'est là une preuve des excellentes dispositions du Département de l'Instruction publique vis-à-vis des desiderata du corps enseignant.

* * *

Et, maintenant, voici venir le jour de la rentrée en classe. Heureux sont ceux qui n'ont pas dû payer à la maladie un tribut de souffrances, de soucis, d'argent ; heureux sont ceux qui, jouissant de la plénitude de leurs forces et de leur santé, vont mettre une fois encore à la disposition des petits, des faibles, des jeunes,

leurs précieux dons ; heureux sont ceux qui peuvent semer la graine qui embellit, meuble et enrichit l'esprit, la graine qui forme et grandit les cœurs, la graine qui lèvera et qui demain sera la génération dirigeante. Tout n'est pas couleur de rose dans l'exercice de notre vocation, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle est belle, grande, noble et qu'elle vaut que nous y consacrions toutes nos facultés et surtout tout notre cœur. L. Q.

JURA BERNOIS. — † **Auguste Jaquet.** — C'est avec stupéfaction que nous avons appris, le 18 avril dernier, le décès subit d'Auguste Jaquet, le dévoué professeur de l'Ecole secondaire de Porrentruy. Cet homme d'école distingué, qui a été l'initiateur des progrès de l'Ecole secondaire dont il a été longtemps directeur, laissera une trace brillante dans l'histoire de notre pédagogie locale. Né en 1852 à Nods, au pied du Chasseral, où son père était instituteur, Auguste Jaquet montra dès ses jeunes années une brillante intelligence. Après avoir suivi les cours de l'Ecole normale de Porrentruy, il fut instituteur à Neuveville. En vue de se préparer au brevet secondaire, il partit pour l'Allemagne, puis suivit les cours de l'Université de Berne. C'est en 1876 qu'il fut appelé à l'Ecole secondaire de Porrentruy qui sous sa direction prit un développement réjouissant.

Auguste Jaquet est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire naturelle : *Descriptions d'animaux et de minéraux ; Descriptions de plantes ; Notions de physiologie humaine*; *Physique à l'usage des écoles.* Il a traduit en français le manuel de Bollinger-Auer sur la gymnastique dans les écoles de filles. Cet instituteur aimait les voyages; c'était un esprit observateur qui mettait à profit dans son enseignement ce qu'il avait vu, remarqué et expérimenté. Jaquet était un cœur d'or, qui aimait à faire le bien. Les chagrins ne lui furent pas épargnés ; c'est dans un état de découragement que l'automne dernier il demanda sa mise à la retraite. Il était à peine remplacé que la mort l'a fauché. Sur sa tombe, M. le pastenr Rivier, et M. Marchand, directeur de l'Ecole normale et président de la commission de l'Ecole secondaire, ont rendu hommage aux belles qualités de cet homme d'école qui a été enlevé tôt à l'affection de sa famille, de ses amis et des nombreuses élèves qu'il a formées. H. Gobat.

† **Alfred Joset.** — Le 14 avril est décédé à Glovelier, M. Alfred Joset, instituteur retraité. Il était né à Saulcy le 28 octobre 1858. Ce n'est qu'après avoir commencé l'apprentissage d'un métier qu'il se décida à suivre les cours de l'Ecole normale de Porrentruy. Son brevet porte la date du 25 mars 1885. Il dirigea pendant quelques années la classe moyenne des Genevez. Il fut appelé à Glovelier surtout en qualité de directeur de fanfare. La maladie qui l'a conduit au tombeau l'avait forcé de demander sa retraite qu'il obtint pour le 1er mai 1910.

Joset a été inhumé, le 17 avril, dans le cimetière de Glovelier. Sur sa tombe les instituteurs du district, les enfants des écoles, la Société de chant du village ont exécuté des chœurs de circonstance et la fanfare a joué, pour terminer la cérémonie, un de ses meilleurs morceaux. H. Gobat.

† **Léonie Monnin.** — Nous empruntons au *Jura bernois* quelques détails sur le décès de Mlle Léonie Monnin, décédée le 18 avril, après une courte maladie. Mlle Monnin, née en 1848, était dans l'enseignement depuis 1864. L'Ecole secondaire de Saint-Imier perd en elle une maîtresse dévouée, ponctuelle, esclave du

devoir. Elle a dirigé aussi avec compétence et exactitude la bibliothèque communale. Cette excellente institutrice est restée à son poste jusqu'à la dernière heure. Ayant dû s'aliter par suite de surmenage, elle a succombé au mal qu'elle-même ne soupçonnait peut-être pas. Ses élèves et la population tout entière de Saint-Imier lui garderont une durable reconnaissance.

† **Sylvain Plumez.** — On annonce de Chevenez le décès de Sylvain Plumez, instituteur retraité. Il avait atteint l'âge de 73 ans. Ce maître d'école laborieux et dévoué à sa tâche avait été en fonctions plus de vingt ans à Vicques et autant à Chevenez. H. Gobat.

ALLEMAGNE. — M. J. Bolthausen, à Solingen (Prusse rhénane), l'organisateur des voyages du corps enseignant en Orient (Egypte, Syrie, Palestine) a déjà, depuis 11 ans, conduit plus de 900 voyageurs vers les pays du Levant. Le 47me voyage commencera le 11 juillet prochain à Gênes. Pour renseignements et prospectus s'adresser directement à M. Bolthausen, à Solingen.

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de dictées et devoirs, par Eug. Monod, pour élèves de 9 à 13 ans, à l'usage du maître. (Edité par l'auteur, Vevey 1912, prix 2 fr.).

En quittant l'enseignement pour le journalisme, M. Eugène Monod n'a pas « jeté le froc aux orties ! » De même qu'il était déjà journaliste en étant instituteur, il est resté quelque peu maître d'école en devenant journaliste. Il faut à ce grand travailleur une occupation favorite pour les heures de loisir. Patiemment, depuis des années, il collectionnait des textes ; aussi son « Recueil de Dictées et Devoirs » n'a-t-il rien d'improvisé.

L'auteur a voulu fournir au personnel enseignant « des exemples d'où l'on fera tirer la règle, des textes se prêtant à l'étude et à la discussion, et des exercices d'application oraux et écrits. » Son manuel contient plus de deux cent soixante dictées et à peu près autant de devoirs. Il n'est pas divisé selon les années du programme mais selon l'ordre des matières : 1. La phrase. — 2. La ponctuation. — 3. Le nom. — 4. L'article et le pronom. — 5. Le qualificatif. — 6. Le verbe. — 7. Les invariables. — 8. Revision.

L'un des caractères essentiels de ce livre, c'est l'esprit suisse qui l'anime. Non pas que M. Monod en ait banni les auteurs étrangers, mais il a su choisir ses morceaux de façon que la note dominante soit nationale. J'aurais bien quelque chicane à faire à M. Monod sur le choix d'un certain nombre de ses textes : j'aime mieux le remercier de l'excellent outil qu'il nous met entre les mains et lui souhaiter le succès qu'il mérite. Alb. C.

L'enseignement mathématique en Suisse. — Rapports publiés sous la direction de M. Fehr, prof. à Genève. Georg & Cie, Bâle et Genève.

Fascicule no 3, prix fr. 2.25.

« L'enseignement mathématique dans les écoles supérieures de jeunes filles » par le Dr J. Gubler professeur à Zurich. L'enseignement aux jeunes filles est en

général réservé aux communes : trois cantons seulement ont des écoles supérieures cantonales, Argovie, Bâle-Ville et Genève. Il en résulte une grande diversité d'organisation suivant les buts que l'on se propose ; beaucoup de ces écoles ont plusieurs divisions (section pédagogique, gymnase, etc.). Les programmes de mathématiques reflètent cette bigarrure ; très élémentaire dans les écoles de culture générale, cet enseignement doit satisfaire dans les gymnases aux exigences du programme fédéral de maturité.

« L'enseignement mathématique dans les écoles normales » par M. Scherrer prof. à Küsnacht. L'auteur examine rapidement l'organisation de la formation des maîtres primaires qui se fait, suivant les cantons, dans des écoles normales ou dans des sections spéciales des gymnases ou enfin à l'Université. Il aborde ensuite l'examen des plans d'études des mathématiques dans les écoles normales, ce qui le conduit à considérer trois types d'établissements : 1, ceux dans lesquels on se contente de répéter et de développer méthodiquement le programme primaire (Lausanne) ; 2, ceux où les mathématiques sont considérées comme branches du développement général et 3, ceux où l'étude de cette branche est assez poussée pour que les élèves acquièrent une connaissance approfondie des branches qu'ils auront à enseigner (Zurich). Les écoles du 3e type sont seules capables de former des maîtres pour les écoles secondaires ou moyennes.

Enfin dans les derniers chapitres, l'auteur examine les méthodes d'enseignement, les examens et les moyens en général bien modestes, à la disposition des maîtres pour leur développement personnel.

« L'enseignement mathématique dans les écoles nouvelles » par le Dr K. Matter, professeur à Frauenfeld. Après quelques mots d'introduction et d'historique, le rapporteur examine l'organisation de ces établissements d'avant-garde en Allemagne et en Suisse, leurs programmes et méthodes d'enseignement, les examens, etc. Il termine par des propositions de réforme fort intéressantes : classes de quinze élèves au maximum, séparation des élèves suivant leurs capacités, leçons de quarante minutes, pénétration des programmes, notions d'histoire des mathématiques, applications nombreuses et travaux manuels.

Fascicule no 5, prix 2 fr. 25.

« L'enseignement des mathématiques dans les écoles techniques moyennes » par le Dr Crellier prof. et directeur-adjoint du Technikum de Bienne.

Dans les cours professionnels temporaires, cet enseignement se borne au calcul arithmétique et à la comptabilité professionnelle, à la géométrie et au dessin technique.

Dans les écoles professionnelles permanentes, on y ajoute l'algèbre, la trigonométrie et la mécanique. On cherche à arriver à un résultat utile et pratique par les moyens les plus intuitifs et les plus simples.

Dans l'enseignement technique moyen, ce programme est beaucoup plus développé et l'on pousse jusqu'aux éléments du calcul différentiel et intégral. De nombreuses applications s'y ajoutent et varient suivant les sections que l'on considère.

S. May.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE.

Comment faut-il procéder pour avoir constamment tout son monde occupé ?

M'est-il permis d'ajouter quelques mots à la réponse d' « Un ancien » à cette question d'un jeune collègue : Comment faut-il procéder pour avoir constamment tout son monde occupé, dans une classe où l'on a des élèves de 7 à 16 ans ? (Voir *Educateur* du 16 mars 1912.)

On ne peut qu'approuver les idées suggérées pour occuper plusieurs divisions à la fois, ainsi que les travaux proposés pour les élèves les plus âgés, une fois leurs devoirs terminés. Mais les plus petits me semblent décidément un peu sacrifiés : est-ce que, à un enfant de 7 à 8 ans qui a fini son devoir, — et, je suppose, bien fini, car dans le cas contraire il doit sans doute le refaire — on ne peut rien offrir de plus intéressant et de plus utile qu'un « cahier d'écriture avec modèles », un « cahier de copies », voire même un « dessin d'ornementation ? »

J'ai publié dans l'*Educateur* des 25 juin et 2 juillet 1910 la description de jeux instructifs, destinés plus spécialement à des enfants arriérés et anormaux : beaucoup seraient au-dessous de la portée d'enfants normaux ; mais rien ne serait plus facile, le principe restant le même, d'en adapter d'autres à des enfants plus avancés.

En voici quelques-uns, à titre d'exemples :

Pour développer le sens de la *couleur*, on pourrait faire assortir deux par deux, des échantillons en double de couleurs très rapprochées ; ou bien faire reconstituer des gammes de couleurs ; ou bien encore faire placer sur différentes couleurs leurs noms écrits sur de petites étiquettes mobiles ; on pousserait la difficulté de ces exercices plus ou moins loin suivant les capacités des enfants auxquels ils devraient s'adresser. Au point de vue des *formes* géométriques, on pourrait mettre entre les mains des enfants un jeu renfermant d'une part ces formes : lignes, angles, surfaces, volumes, d'autre part leurs noms ; on verrait si l'enfant sait les dénommer exactement ; ceci constituerait, par exemple, un exercice récapitulatif pour les enfants qui font de la géométrie. Un autre exercice, relatif aux formes, qui pourrait rendre des services dans l'enseignement du dessin, serait de donner aux enfants des collections d'images (de catalogues, etc.) — qu'on choisirait à cet effet — et de les faire classer selon que la forme des objets pourrait se ramener à des carrés, à des triangles, à des rectangles, à des cercles, etc.

Au point de vue du *toucher*, on pourrait collectionner différents corps : durs, mous, élastiques, lisses, rugueux, soyeux, rayés, etc., etc. ; les enfants devraient placer à côté les étiquettes portant les noms correspondants. Inutile de dire combien tout cela serait profitable à l'élocution et à la composition, en exerçant à la propriété des termes.

Beaucoup de *leçons de choses*, d'*histoire naturelle*, de *géographie*, etc. pourraient être résumées par des jeux de ce genre : des collections de fleurs ou de

feuilles séchées, de graines, de minéraux, d'insectes réels ou d'animaux, d'arbres, de fruits représentés par des images, chaque collection accompagnée des étiquettes portant les noms des objets, autant de moyens d'amuser les enfants, tout en leur faisant répéter les notions acquises. Il y a longtemps qu'on fait des herbiers, mais quel travail autrement utile, au point de vue de l'association entre le mot et la chose, que d'avoir à placer le nom à côté de la plante voulue. En géographie, le même travail consisterait à mettre sur des vues connues, par la géographie locale, ou sur des vues de paysages plus éloignés, dont on aura fait connaissance aux leçons de géographie, leurs noms respectifs ; on commence à employer beaucoup les cartes postales dans l'enseignement de la géographie, voilà un moyen de plus et des plus simples. Ce même système d'étiquettes mobiles rendrait de grands services pour compléter les cartes muettes, qui pourraient ainsi être employées indéfiniment, au lieu de ne servir qu'une fois.

Les images peuvent aussi servir à des exercices d'*orthographe :* ainsi, un enfant pourra réciter ses mots, ou se faire faire une petite dictée à lui-même, en écrivant des mots ou des phrases à côté des images qu'on lui aura mises entre les mains ; outre qu'on a toujours l'avantage du mot associé à la chose, c'est un moyen de gagner du temps.

En *calcul,* il y aurait aussi, sous forme de jeux, nombre d'exercices récapitulatifs à imaginer, par exemple : donner à l'enfant des cartons sur lesquels seraient fixés, en nombre variable, des paquets de 100 bâtonnets, d'autres de 10 bâtonnets (le nombre 10 ou 100 serait indiqué au-dessous de chaque paquet) et des bâtonnets comme unités ; l'enfant devrait, ou trouver les nombres écrits correspondants sur des étiquettes préparées d'avance, ou écrire lui-même ces nombres ; ou l'exercice inverse : à côté des nombres de deux ou trois chiffres, l'enfant dessinerait des corbeilles de 100 pommes, de 10 pommes et des pommes (compter des paquets de 100 bâtonnets serait un peu fastidieux). Il y aurait aussi des exercices analogues à faire sur les fractions ordinaires : faire dessiner ou découper des fractions correspondant à des nombres donnés : $^2/_3$, $^7/_8$, ou au contraire — ce qui serait plus facile — faire placer des étiquettes portant ces nombres ($^4/_5$, $^3/_7$) sur des dessins correspondants, ou encore faire écrire les noms par les enfants, à côté des fractions représentées par le dessin, toujours sur des écriteaux mobiles, pour que les dessins puissent servir indéfiniment. La mesure des surfaces géométriques prêterait aussi à des jeux de ce genre, le système métrique, les monnaies également, par exemple le change, la manière de rendre sur 1, 2, 5 fr., ces derniers exercices fabriqués avec des pièces de papier ou de carton. Tout cela aurait encore cet avantage d'habituer les enfants à se tirer d'affaire, dans les problèmes difficiles, par cet excellent moyen qu'est le dessin.

Je ne fais qu'indiquer brièvement ici quelques idées qui me viennent, au courant de la plume, pour utiliser avec des enfants normaux — non seulement de 7 ans, mais de tous âges, comme ces exemples le montrent — ce système ingénieux de jeux instructifs, imaginés par M. le Dr de Crolz et ses collaborateurs à Bruxelles. Si ces jeux peuvent rendre de grands services dans les classes à plusieurs degrés, je crois qu'ils ne seraient nullement déplacés dans les classes à un seul degré : n'y a-t-il pas toujours des enfants qui travaillent plus vite que

d'autres, et qu'il faut occuper? Chaque maître, une fois qu'il sera entré dans cette voie, trouvera lui-même quantité d'autres idées pour mettre sous forme de jeux les matières enseignées, en les adaptant aux besoins et aux capacités de ses élèves.

A. Descœudres.

QUELQUES LEÇONS DE CHOSES

Degré inférieur.

La roue.

La roue est la partie la plus importante d'un *char*. Elle se compose d'une partie centrale appelée *moyeu* dans lequel tourne l'*essieu*. C'est dans le moyeu que le *charron* plante les *rayons* à l'autre extrémité desquels il place les *jantes*. Celles-ci sont recouvertes d'un *cercle* en fer qui en empêche l'usure; le *maréchal* ferre aussi le moyeu avec des *frettes* pour éviter qu'il ne se fende.

Vocabulaire : les mots en italique.

Grammaire : Les mots terminés par *eu*, prennent x au pluriel.

Les moyeux, les essieux, les milieux,
les pieux, les adieux, les lieux,
les feux, les jeux, les cheveux,
les enjeux, les neveux, les aveux.

Dictée. — J'ai un petit char. Il a quatre roues en bois. Chacune a huit rayons. Les jantes ont un cercle posé par le maréchal. Les essieux sont en fer. Dans la caisse, je dépose le pain, le café, le sel et les autres commissions que maman me fait faire.

Exercice : Qui a des roues? (au pluriel).

Les montres, les pendules, les horloges, les voitures, les brouettes, les tombereaux, les locomotives, les vagons, les chars, les carrosses, les camions, les vélocipèdes, les moteurs, les automobiles, les rouets, les poussettes, les moulins, les tours, les faucheuses, les râteleuses, etc.

Le tonneau.

Le plus important des *ustensiles* de cave est le *tonneau*. Il est formé de *douves* serrées sur les deux *fonds* au moyen de *cercles* en fer ou en *bois*. On remplit le tonneau par un trou ou *bonde* fermé par un *bondon ;* on le vide au moyen d'un *robinet*. Pour faciliter le *nettoyage*, le *tonnelier* fait souvent à l'un des fonds une ouverture ou *portette* que l'on maintient en place avec un *écrou*. Quand les tonneaux sont gros on les appelle *vases* ou *foudres*.

Vocabulaire : les mots en italique.

Grammaire : Expliquer la formation du pluriel des mots terminés par *eau*.

Exercice a mettre au pluriel : Le tonneau, le fourneau, ce corbeau, ce berceau, ton cordeau, votre couteau, un rideau, mon marteau, le bourreau, cet oiseau, le gâteau, notre chapeau, son manteau, cet étourneau, mon pinceau, l'agneau, le poteau, ce hameau, le drapeau, votre troupeau.

Dictée : **Ma cave.** — Ma cave est petite. Elle est fraîche en été, et chaude en hiver. En automne, j'y dépose ma récolte de pommes de terre, de fruits et de légumes. Elle contient trois petits tonneaux ; le premier est vide, le second a du cidre et le troisième du vin blanc.

J. Vautravers.

Degré intermédiaire.

Le hanneton.

Introduction. — Voici le mois de mai : le mois des fleurs, des insectes et des papillons. Les hannetons font leur apparition ; profitons de ce moment pour examiner ces curieux insectes, au vol lourd et bruyant.

Description. — Le hanneton est un type d'insecte. Il a le corps divisé en trois parties : *la tête*, *le thorax* et *l'abdomen*. La tête porte les yeux, la bouche et les antennes ; les yeux sont à facettes, la bouche faite pour broyer, les antennes rougeâtres et en forme de spatule. Le thorax occupe la partie moyenne du corps ; il porte les organes du mouvement, c'est-à-dire trois paires de pattes et deux paires d'ailes. Les pattes sont munies de petits crampons, permettant au hanneton de se fixer facilement sur les feuilles lisses. Les *élytres*, ailes supérieures, de consistance cornée, servent à protéger les ailes inférieures, fines et membraneuses. L'abdomen est assez volumineux ; il est annelé, de couleur grisâtre, bordé de blanc et terminé par un *éperon*, permettant à la femelle de creuser la terre pour y enfouir ses œufs, au moment de la ponte.

Métamorphoses du hanneton. — Cet insecte naît d'un petit œuf jaune clair, que la femelle dépose en mai-juin, à proximité d'un terrain où croissent des plantes feuillues. Vers le mois de juillet, il en sort une larve, qui atteint déjà en août une longueur de quelques millimètres. Bientôt, elle acquiert sa longueur normale et, sous le nom de *ver-blanc*, elle va descendre dans le sol, afin de s'y mettre à l'abri du froid. Au mois d'avril suivant, elle remonte dans la terre arable et fait bonne chère de tout ce qu'elle rencontre. Avec octobre de la même année (seconde année d'existence), elle redescend dans les couches du sous-sol, pour remonter de nouveau au printemps de la troisième année et continuer son œuvre de destruction. En automne, le ver-blanc prend une teinte jaunâtre et s'enfonce très avant dans la terre ; il y devient une *chrysalide* ; vers février, l'enveloppe se fend, un insecte parfait en sort, et, en mai, le hanneton apparaît à la lumière, après un séjour de trente-six mois dans les ténèbres.

Nourriture du hanneton. — A l'état d'insecte parfait, le hanneton a une vie aérienne, durant une quinzaine de jours. Pendant ce laps de temps, il se nourrit de jeunes pousses, de bourgeons, de feuilles. Il cause de grands dégâts dans les vergers et les forêts, car il apparaît juste au moment où les arbres sont en pleine végétation. A l'état de ver-blanc, il se nourrit de racines de légumes, de plantes des prairies et des gazons, et là encore, il cause de sérieux dégâts.

Ennemis du hanneton. — Heureusement pour l'agriculteur, le hanneton a de nombreux ennemis qui en détruisent des quantités considérables. Ce sont les oiseaux qui lui font une chasse assidue, ainsi que les taupes et les hérissons. Les vers-blancs ont aussi leurs ennemis : à l'époque des labours, ils deviennent la proie des corbeaux, des corneilles, des choucas et des étourneaux qui suivent la charrue et picotent à qui mieux mieux les gros vers-blancs qui remuent entre les mottes de terre. Malgré cela, l'homme est obligé de compléter cette destruction insuffisante, afin de ne pas se laisser envahir par ce redoutable insecte, dangereux pour toutes les cultures.

Destruction du hanneton. — La destruction du hanneton (insecte parfait) porte le nom de *hannetonnage ;* on secoue les arbres le matin et les insectes tombent sur des bâches préparées à cet effet. On les fait mourir en les jetant dans une fosse où l'on alterne les lits de chaux et les lits de hannetons.

La destruction des larves est très difficile ; les uns préconisent les irrigations, les autres emploient des labours légers qui ramènent les vers-blancs à la surface du sol, où ils périssent faute de nourriture. Un dernier procédé consiste à infecter les vers, grâce à un champignon microscopique. Dans notre pays, la destruction du hanneton et des vers-blancs est obligatoire.

Famille et parents du hanneton. — Par ses caractères généraux, le hanneton appartient à la famille des *Coléoptères*, subdivision importante des Insectes, comprenant plus de cent mille espèces. Les principaux représentants de cet ordre sont : les cétoines, les scarabées, les lucanes, les carabes dorés, les vers luisants, les cantharides, les charançons, les coccinelles, etc. Beaucoup de ces insectes sont nuisibles et donnent fort à faire à l'agriculteur. Quelques-uns cependant sont utiles et rendent de signalés services. Tels sont : le carabe doré, la coccinelle, etc.

Sujets de rédaction. — Les Coléoptères. — Un ennemi de nos cultures. — Soir de mai. — La destruction des hannetons. — Au profit d'une course scolaire.

Vocabulaire. — Etude du vocabulaire Pasche (page 119 : Le hanneton).

Dessin. — Dessiner d'après nature un hanneton rongeant une feuille. Application de cette étude à un dessin d'ornementation (feuille de chêne et hanneton, comme motif pour un fond orné ou un coussin).

Lecture. — Le hanneton. Les petites bêtes nuisibles. (Dupraz et Bonjour.)

A. Dumuid.

DICTÉES

Les hannetons.

Les hannetons sont des insectes tristement *connus* par les dégâts qu'ils ont *commis* dans nos campagnes. On les a *chassés*, mais loin de diminuer, ils ont au contraire *augmenté*. Chaque année, nos récoltes sont *abîmées* par ces coléoptères et l'on est *effrayé* de voir les traces qu'ils ont *laissées* sur leur passage. Toutes les feuilles sont *dévorées*, les terrains sont *minés*, et, de toutes les récoltes sur lesquelles le paysan avait *mis* son espoir, il ne reste que fort peu de chose.

Application. — Récapitulation du participe passé.

Les hannetons.

Les hannetons paraissent quelquefois en quantités si considérables qu'on en ramasse par quintaux et qu'on ne sait où *les déposer ; les écraser* est par trop répugnant ; *les noyer* n'est pas possible, ils se tirent fort bien de l'eau ; à force d'en *manger*, les poules et les cochons n'en veulent plus. Dans le canton de Berne, les autorités imaginèrent, une année où il y en avait plus que de raison, de *les* faire *piler* dans une huilerie et de *les employer* comme engrais.

Application.— Etude de l'infinitif et de *les* employé, comme pronom.

Destruction des vers-blancs.

Ce qu'il y a encore de plus pratique comme remède contre les vers-blancs, ce

sont les labourages fréquemment répétés, et qui amènent à la surface du sol une quantité de larves. Voyez l'attention avec laquelle certains oiseaux, les corbeaux, les corneilles, les choucas et les étourneaux, suivent la charrue, picotant à droite et à gauche, et mangeant avec délices les gros vers-blancs qui remuent entre les mottes de terre. Voyez les perdreaux et les petits oiseaux aller, quand le laboureur s'est éloigné, gratter les sillons fraîchement retournés ; vous vous convaincrez de nouveau des avantages que le cultivateur trouve dans les fréquents labourages du sol. A. D.

Degré supérieur.

VOCABULAIRE

Acceptions et contraires.

La langue française, malgré ses cent et quelques mille mots, n'est pas la plus riche, dit-on ; mais ce qu'elle perd en quantité, elle le gagne, dirons-nous, en qualité. Sa richesse, à elle, ce sont les sens différents, nombreux parfois, que peuvent avoir beaucoup de ses mots, la multiplicité de ses synonymes, et surtout les nuances de signification, quelquefois extrêmement délicates, qui les distinguent.

Or, c'est là précisément ce qui fait la grande difficulté de notre langue, et la raison pour laquelle les étrangers, nos enfants même, parviennent si lentement et si péniblement à s'en servir d'une manière un peu correcte.

Nous voudrions aujourd'hui donner une idée et de cette richesse et de cette difficulté, en indiquant les acceptions différentes de quelques mots choisis parmi les plus usuels, et en proposant aux élèves de nos classes supérieures un exercice sur les contraires, dans lequel ils devront faire eux-mêmes les distinctions de sens nécessaires. Rien ne montre mieux que des études de ce genre les ressources variées de notre langue.

Ainsi le mot *doux*, que nous trouvons dans les expressions : vie *douce*, pente *douce*, eau *douce*, regard *doux*, vin *doux*, mort *douce*, animal *doux*, haleine *douce*, peau *douce*, caractère *doux*, a pour contraires : vie *agitée*, pente *rapide*. eau *salée*, regard *dur*, vin *fermenté*, mort *violente*, animal *féroce*, haleine *forte*, peau *rude*, caractère *violent* ; et a ainsi, par conséquent, une dizaine d'acceptions différentes.

De même l'adjectif *blanc*, dans les expressions : linge *blanc*, pain *blanc*, peau *blanche*, papier *blanc*, sel *blanc*, armes *blanches*, vin *blanc*, a pour contraires : linge *sale*, pain *bis*, peau *brune*, papier *écrit*, sel *gris*, armes *à feu*, vin *rouge*.

Exercice.

Les élèves écriront des phrases dans lesquelles se trouveront les expressions contraires à celles que nous donnons ; on n'admettra jamais que le mot propre :

1. Fruits secs (*verts*) ; terrain sec (*humide*) ; cœur sec (*sensible*) ; bruit sec (*prolongé*).

2. Meuble vieux (*neuf*) ; homme vieux (*jeune*) ; vin vieux (*nouveau*).

3. Planche épaisse (*mince*) ; langue épaisse (*déliée*) ; encre épaisse (*claire*) ; herbe épaisse (*rare*).

4. Fruit sain (*gâté*); jugement sain (*faux*); temps sain (*malsain*); doctrine saine (*mauvaise*); corps sain (*malade*).

5. Cœur dur (*sensible*); vie dure (*facile*); oreille dure (*fine*); bois dur (*tendre*).

6. Homme grossier (*poli*); étoffe grossière (*fine*); faute grossière (*légère*) mets grossier (*délicat*).

7. Air frais (*chaud*); rose fraîche (*fanée*); œuf frais (*vieux*); troupes fraîche (*fatiguées*); teint frais (*halé*).

8. Visites rares (*fréquentes*); chose rare (*commune*); cheveux rares (*épais*).

9. Lumière faible (*vive*); vue faible (*bonne*); voix faible (*forte*); père faible (*ferme*); corde faible (*solide*); enfant faible (*vigoureux*). A. Grandjean.

DICTÉE

Le cortège des promotions.

Ils sont tous là, des centaines et des centaines, les petits, les grands, les pauvres, les riches, les fils de toutes nos familles. Deux à deux, côte-à-côte, se donnant la main, ils s'avancent. Ils vont tête nue et pareils. Aucune différence de quartier ou de rang ne les sépare, aucun préjugé de naissance, de fortune et de condition ne les disjoint. Ils sont unis, réunis et confondus par la procession heureuse comme ils l'étaient hier par le devoir, comme ils le seraient demain par le danger. Ce matin encore ils étaient chacun à leur maison et à leur affaire : les voici tous ensemble déversés dans la rue. Une même émotion les étreint, une joie commune les possède. Ils reluisent de propreté et de santé. Ils marchent du même pas et du même cœur derrière le drapeau aux couleurs du pays. La musique joue. Nos miliciens les escortent. Le peuple se presse.

Passez enfants ! Vous êtes le jour qui commence. Vous êtes le matin qui se lève. Vous êtes l'herbe qui ondule et qui verdoie sur le pré. Sur votre passage, toute rancune est abolie. Les griefs tombent. Les soupçons sont oubliés. Vous marchez environnés de l'attention de tous, sous le regard de tous ; vous allez dans le sourire de la cité.

(*Le livre de Blaise*). Philippe Monnier.

Vocabulaire. — Côte-à-côte, le préjugé, disjoindre, la procession, déverser, étreindre, le milicien, escorter, verdoyer (il verdoie), le grief, le soupçon, environner.

Préfixe *pré*. — A propos du mot *préjugé*, on fera remarquer que le préfixe *pré* marque la supériorité. Exemples : Préposé, prédire, prevoir, préexister, prémunir, préméditer, prédisposer, précaution, etc. Paul Chapuis.

COMPTABILITÉ

Des notes.

La note est le compte écrit de ce qui est dû par un client à un marchand au détail.

Les notes comprennent ordinairement : les noms et domiciles du vendeur et de l'acheteur, la ou les dates des différentes ventes ou livraisons, les quantités, les poids, les prix et la valeur totale des marchandises, etc.

Les notes doivent être suffisamment détaillées pour permettre une vérification complète.

Dans les exemples suivants, nous ne donnerons que les solutions ; les maîtres trouveront très facilement le texte à dicter aux élèves.

N° 1. Note avec date unique.

ÉPICERIE-MERCERIE

Thés et chocolats. — Vins, fruits et légumes.

de

JEAN PAPAN

7, rue du Lac, 7, Morges.

Monsieur Emile Lionnaz, à Tolochenaz. **Doit**

Le 25 avril 1912.

			Prix.	*Sommes.*
Livré	3 kg. café à	Fr.	2,15	6,45
»	2,5 kg. macaronis à	»	0,80	2,—
»	2,5 kg. pois à	»	0,60	1,50
»	5 kg. sucre à	»	0,65	3,25
»	3 morceaux savon à	»	0,45	1,35
»	4 paquets bougies à	»	0,90	3,60
»	3 bobines fil à	»	0,60	1,80
»	8,5 m. cotonne à	»	1,20	10,20
»	2 douzaines boutons à	»	0,35	0,70
»	2 pièces lacet à	»	0,25	0,50
		Total	Fr.	31,35

N° 2. Note avec dates.

COMMERCE DE BOIS

A. P. BOVEY et Cie, à Lausanne.

Monsieur Crausaz, entrepreneur, à Pully. **Doit.**

1912				*Prix de l'unité.*	F. C.
Mars	1	Livré	154 m² planches de 30 mm. d'épaisseur	1,90	292,60
»	12	»	68 m² » » »	1,90	129,20
»	20	»	110 m² » de 20 mm. »	1,65	181,50
»	20	»	210 m² feuilles de 15 mm. »	1,40	294,—
»	26	»	2,5 m³ sapin équarri	52,—	130,—
»	30	»	3,850 m³ charpente sapin	56,—	215,60
»	30	»	0,750 m³ chêne sec	120,—	90,—
»	30	»	80 m² feuilles de 10 mm. d'épaisseur	1,25	100,—
Avril	6	»	134 m² planches de 30 mm. »	1,90	254,60
»	22	»	4,250 m³ carrelets sapin	55,—	233,75
				Total Fr.	1921,25

(A suivre.)

IMPRIMERIES RÉUNIES. LAUSANNE. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

Ecoles primaires

INSTITUTEURS. — **Sergey :** fr. 1600, et autres avantages légaux ; 10 mai.

INSTITUTRICES. — **Aigle :** (aide de la maîtresse de couture) 10 heures par semaine, fr. 500 pour toutes choses ; 3 mai. — **Ballaigues :** fr. 1000 et autres avantages légaux ; 10 mai. — **Ste-Croix** : (**Vraconnaz**) fr. 1000, plus logement et plantage ; 14 mai. — **Ste-Croix** : (**Auberson**) fr. 1150 pour toutes choses ; 14 mai.

Jeune garçon

de 15 ½ ans, libéré des écoles, **désire**, en vue d'apprendre la langue française, **entrer en pension chez un instituteur** où il pourrait fréquenter le matin les écoles et l'après-midi travailler à la campagne ou s'occuper à d'autres travaux manuels. Offres avec prix de pension à **Kindler, instituteur, Laupen**. H 23156 L

FRUTIGEN Oberland-Bernois — Restaurant **Hôtel de la Gare**

Spécialement recommandé aux écoles et aux sociétés.

Locaux spacieux. Arrangements favorables pour excursions en voiture et en break.

Propriétaire **Fr. Hodler-Egger.** Z 2855 G

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Prix : **2 francs.** S'adresser à l'auteur.

RECUEIL DE DICTÉES ET DEVOIRS

Préparé et édité par Eug. Monod, rédacteur, Vevey.

Plus de 260 dictées. Grand nombre de devoirs. Orthographe. Élocution. Rédaction. Ce livre épargne temps et peine.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1er titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant **Envoi à choix.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHATEL
Téléphone **Rue Colombière, NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.

MEUBLES

riches et ordinaires. — Trousseaux pour la ville et la campagne. - Bureaux américains. — Chambres complètes pour pensionnaires.

La maison Pochon frères, à Lausanne, considérablement agrandie dans ses nouveaux locaux, place Centrale, avise le corps enseignant qu'elle accorde, comme auparavant, des facilités de payement moyennant garanties sérieuses.—**Discrétion.**

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.

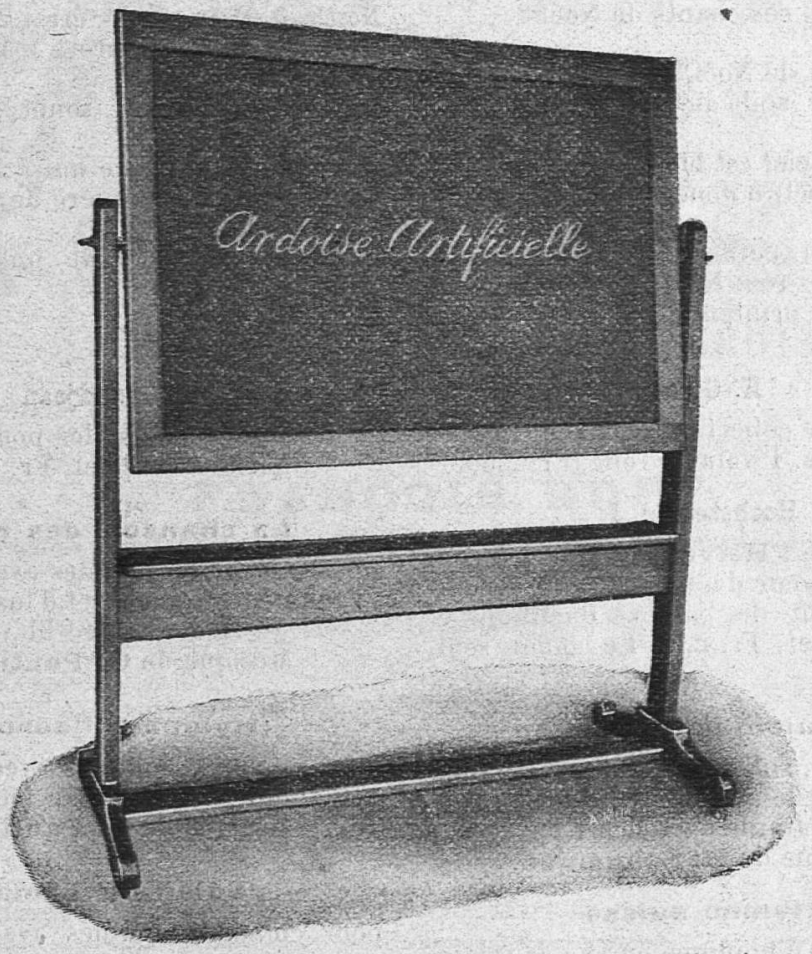

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles. fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Editions FŒTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHÉON (suite)

Chœurs à 2 et à 3 voix égales, a capella

Prix nets

North, Ch. Fête scolaire . . . —.25
— Chant de promotions . . . —.25
Rousseau, J. Le Jour de Noël, à 3 voix . . . . . —.25
— Voici Noël, à 3 voix . . . —.25
— Joie de Noël, à 3 voix . . . —.25
— Pourquoi ces chants de Noël ? à 3 voix . . . . . —.25
— Le sapin de Noël, à 3 voix . . —.25
— Noël, te voilà de retour, à 3 voix . . . . . —.25
– Noël, le ciel est bleu, à 3 voix —.25
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3 voix . . . . . —.25
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix —.25
— Chantons tous Noël, à 3 voix. —.25
Sachs, L. Le printemps vainqueur —.25
de Faye-Jozin, F. La chanson du vieux moulin, à 2 voix. . —.50
— Le même, à 3 voix. . . . . —.50
Mayor, Ch. Alouette légère, à 3 voix . . . . . —.25
Grunholzer, K. Noël, à 2 voix . —.25
North, C. Paix sur la terre, 2 voix —.25
Grunholzer, K. Gloire à Jésus, à 2 voix . . . . . —.25
Uffoltz, P. Cloches, sonnez, à 2 voix . . . . . —.25
Meister, C. O sainte nuit, 2 voix —.25
Grunholzer, K. Lumière de Noël, à 2 voix . . . . . —.25
Harnisch. A. Vœux de nouvelle année . . . . . —.25

H. Giroud

Nouvelle collection de 25 chœurs d'hommes. 1 volume relié, Fr. 2.50.

Hochstetter, J.

Stances à l'Helvétie, pour baryton solo et chœur d'hommes, avec accompagnement de piano. Partition et parties, net, Fr. 2.— Le chœur seul, 25 cent.

Requiem pour Mignon

pour chœur, soli et orchestre ou piano. (Numéro facile à intercaler dans un programme de concert.)
Musique de **R. Schumann.**

Hymne suisse

pour chœur d'hommes ou chœur mixte, avec orchestre ou piano.
Musique de **J. Lauber.**

24 chants populaires pour quatuor

à voix mixtes et accompagnement de piano.
Musique de **J. Lauber.**

Léo Sachs

Le Printemps vainqueur, quatuor vocal ou chœur mixte, avec piano.

S. Grandjean

20 compositions faciles pour orgue ou harmonium, net. Fr. 2.50.

La chanson des mois

soli et chœur de femmes avec accompagnement de piano et d'instruments à cordes (ad lib.).
Musique de **G. Pantillon.**

Hymne à l'aurore

pour chœur d'hommes avec accompagnement d'orchestre ou piano.
Musique de **G. Pantillon.**

Soleil du Léman

pour chœur d'hommes avec accompagnement d'orchestre ou piano.
Musique de **Ch. Mayor.**

Chansons lointaines

pour chœur mixte et orchestre ou piano
Paroles de **J. Olivier.**
Musique de **J. Bischoff.**

Léo Sachs

Hymne, quatuor vocal ou chœur mixte. avec piano.

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIIIme ANNÉE. — N° 19. LAUSANNE — 11 mai 1912.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde

mais la **COUPE** *de la*

MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10 % est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10 %

FRUTIGEN

Oberland-Bernois

Restaurant

Hôtel de la Gare

Spécialement recommandé aux écoles et aux sociétés.

Locaux spacieux. Arrangements favorables pour excursions en voiture et en break.

Propriétaire **Fr. Hodler-Egger.** Z 2855 G

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Henri SENSINE, Professeur

VOCABULAIRE CONCRET DE LA LANGUE FRANCAISE

Recueil de dictées et listes des mots usuels.

(A l'usage des classes inférieures des collèges).

Un vol. in-12 cartonné, Fr. 1.—

Ce nouveau vocabulaire a, sur les anciens manuels orthographiques, l'avantange considérable de présenter les mots, non pas isolés, mais à leur place dans la phrase, de les faire vivre, d'en faire éclater le sens et d'en montrer l'emploi par le moyen d'un texte divisé en courts morceaux pouvant servir à la fois de modèles de composition et de dictées. Les vocables sur lesquels on veut attirer spécialement l'attention des élèves sont imprimés en italiques dans le corps de chaque morceau et sont répétés de la même manière, en colonnes, à la suite du texte. Cette disposition pratique et nouvelle assure à ce petit volume un succès mérité pour l'enseignement du *français* aux élèves de nos écoles et aux étrangers.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

du même auteur.

Un vol. in-12, de 215 pages cartonné, Fr. 1.50.

Bien que conforme aux principes généraux de la GRAMMAIRE CONCRÈTE, celle-ci est un peu différente. La première fait beaucoup appel au raisonnement ; la GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE, fondée également sur l'intuition, met un peu plus à contribution la mémoire. Elle est plus simple, mais contient tout ce qu'il faut savoir pour une première étude du français avec de nombreux exercices pratiques.

Les deux ouvrages ci-dessus (Grammaire et Vocabulaire) se vendent réunis en un seul volume, cartonné, fr. 2.25.

ECOLE SECONDAIRE DE JEUNES FILLES, BERTHOUD

Ensuite de démission de la titulaire, le poste de

MAITRESSE DE FRANÇAIS

est à repourvoir pour le commencement du semestre d'hiver 1912-13.

Event. par la suite échange de branches réservé.

26 leçons par semaine au maximum. — Traitement **fr. 2700.** — pour commencer.

Les inscriptions avec pièces à l'appui sont à adresser **jusqu'au 8 juin 1912 au Président de la Commission scolaire, M. l'avocat Eugène Grieb à Berthoud.** BF331Y

Berthoud, le 25 avril 1912.

Par ordre de la Commision scolaire,
Le Secrétaire : E. SCHWAMMBERGER
Avocat.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus.**

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1er titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant **Envoi à choix.**

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

MAISON NYFFENEGGER

Rosset - Nyffenegger

10, Rue de Bourg, 10

CONFISERIE — PATISSERIE — GLACES

Vins fins - Liqueurs - Afternoon Tea

Téléph. 403 **Salons de Rafraîchissements** Téléph. 403